



Passion for timber

BOIS MASSIF DE
CONSTRUCTION ABOUTE

GAMME DE PRODUITS

Dimensions [mm]		Conditionnement [Pc.]			Taille du colis [cm]		Volume [m ³] 13 m	Volume [m ³] 5 m
Épaisseur	Largeur	hauteur	largeur	total	hauteur	largeur		
40	60	10	18	180	40	108		2,160
60	60	7	18	126	42	108		2,268
60	80	7	14	98	42	112	6,115	2,352
60	100	7	11	77	42	110	6,006	2,310
60	120	7	9	63	42	108	5,897	2,268
60	140	7	8	56	42	112	6,115	2,352
60	160	7	7	49	42	112	6,115	2,352
60	180	7	6	42	42	108	5,897	2,268
60	200	7	5	35	42	100	5,460	2,100
60	220	7	5	35	42	110	6,006	
60	240	7	4	28	42	96	5,242	
80	80	5	14	70	40	112		2,240
80	100	5	11	55	40	110	5,720	2,200
80	120	5	9	45	40	108	5,616	2,160
80	140	5	8	40	40	112	5,824	2,240
80	160	5	7	35	40	112	5,824	2,240
80	180	5	6	30	40	108	5,616	2,160
80	200	5	5	25	40	100	5,2	2,000
80	220	5	5	25	40	110	5,720	
80	240	5	4	20	40	96	4,992	
100	100	4	11	44	40	110	5,720	2,200
100	120	4	9	36	40	108	5,616	
100	140	4	8	32	40	112	5,824	
100	160	4	7	28	40	112	5,824	
100	180	4	6	24	40	108	5,616	
100	200	4	5	20	40	100	5,200	
100	220	4	5	20	40	110	5,720	
100	240	4	5	20	40	120	6,240	
120	120	3	9	27	36	108	5,054	1,944
120	160	3	7	21	36	112	5,242	
120	200	3	5	15	36	100	4,680	
120	220	3	5	15	36	110	5,148	
120	240	3	4	12	36	96	4,493	
140	140	3	8	24	42	112	6,115	2,352

BOIS MASSIF DE CONSTRUCTION ABOUTÉ

Règles de tri relatives au bois massif de construction abouté

Critères de tri	Exigences relatives au KVH (surface non visible KVH NSi)	Remarques
Classe de résistance	C24	
Norme de classement en cas de tri visuel	DIN 4074-1	Les autres normes de tri doivent être convenues séparément.
Norme produit	DIN EN 14081-1 pour KVH® non abouté, DIN EN 15497 pour KVH® abouté	
Taux d'humidité du bois	15 % ± 3 % séchage artificiel : Bois séché dans une installation technique, spécialement prévue à cet effet, à une température de T ≥ 55 °C pendant au moins 48h, avec un taux d'humidité du bois de u ≤ 20 %.	La détermination du taux d'humidité du bois est la condition préalable permettant de renoncer, dans une large mesure, à l'utilisation de traitements chimiques préventifs de préservation du bois ; c'est aussi, le cas échéant, une condition nécessaire à la fabrication d'aboutage à entures multiples.
Type de découpe	La coupe se fait, sur la base d'un tronc idéal, en fendant la grume en deux au niveau de la moelle et en la débarrassant de ses dosses.	
Flache	≤ 10 % de la plus petite face de la section transversale	
Écart admissible de la section transversale	DIN EN 336, classe d'écart admissible 2 : ≤ 10 cm : ± 1 mm ;	L'écart admissible des mesures de longueurs doit être convenu entre le client et le fournisseur.
Qualité des nœuds	DIN 4074-1, critère de tri S10 TS	
Nœuds	S10 : A ≤ 2/5, sans dépasser 70 mm	En cas de tri mécanique : Pour les KVH®-NSi, la taille des nœuds n'est pas prise en compte.
Entre-écorce	DIN 4074-1, critère de tri S10 TS	L'écorce du nœud est comptée avec le nœud.
Fissures	Largeur des fissures ≤ 5 %	La largeur des fissures dépend de la face de la section transversale concernée. Pas de limitation en termes de longueur ou de nombre de fissures. Les exigences en termes de profondeur des fissures relatives aux produits agréés pour la construction doivent être respectées.
Profondeur des fissures - fissures de retrait -	Non admis jusqu'à 1/2	Mesuré selon norme DIN 4074-1
Poches de résine	Largeur ≤ 5 mm	Conforme DIN 68365, classes de qualité 1 et 2. Sans restrictions de longueur ou de nombre de poches de résine.
Colorations	Bleuissement : admis	Mesuré selon norme DIN 4704-1.
	Stries rouges et brunes résistant aux clous : jusqu'à 2/5	Les exigences relatives au KVH®-NSi satisfont au critère de tri S10 de la norme DIN 4074-1.
	Pourriture brune, nourriture blanche : non admises	
Infestation d'insectes	les trous dus aux insectes sont tolérés jusqu'à 2 mm	Selon DIN 4074-1
Gauchissement	1 mm tous les 25 mm de hauteur	Mesuré selon norme DIN 4074-1
Déformation longitudinale	≤ 8 mm / 2 m	Mesuré selon norme DIN 4074-1. Conforme aux exigences des critères de tri S10 et S13 de la norme DIN
Façonnage des extrémités	coupé à angle droit (à convenir)	
Structure des surfaces	égalisée, arêtes chanfreinées à partir de 6 cm de hauteur	

BOIS MASSIF DE CONSTRUCTION ABOUTÉ (KVH®)

Bois massif de construction KVH® – matériau de construction précisément défini

Le bois de construction massif KVH® est spécialement conçu pour répondre aux nouvelles exigences du secteur de la construction en bois qui nécessite des produits aux propriétés parfaitement déterminées. Le KVH® est un produit en bois massif de résineux, généralement abouté, séché artificiellement et classé en fonction de sa résistance. Grâce à sa coupe et à sa faible teneur en humidité, il est peu sujet à la formation de fissures, présente une forme stable et peut, sous respect des règles de préservation du bois de construction, s'utiliser sans traitement chimique préventif.



Le KVH® est soumis à des contrôles dépassant les exigences générales relatives aux produits agréés pour la construction. Le contrôle qualité industriel supplémentaire et le contrôle par organisme indépendant complémentaire se font conformément aux critères des conventions sur le bois massif de construction KVH®.

Pour télécharger plus d'informations techniques, rendez-vous sur :
www.kvh.eu/downloads

Champs d'application

Le bois de construction massif est parfaitement adapté aux constructions en bois modernes. Le séchage à 15 % ± 3 % permet de renoncer à l'usage de produits chimiques de traitement du bois.

Caractéristiques techniques

- ≡ **Type de bois** : épicéas d'Europe pour les surfaces non visibles,
- ≡ **Sélection du bois** : trié, coupé selon DIN 4074, C24/S10
- ≡ **Fabrication** : selon EN 15497
- ≡ **Surfaces** : rabotées et chanfreinées sur les 4 faces
- ≡ **Qualité** : NSi
- ≡ **Collage**: Résine de mélamine Climaprotect
- ≡ **Taux d'humidité du bois** : 15 % ± 3 %
- ≡ **Certification** : CE conforme norme EN 15497:2014, PEFC,
Contrôle externe confié au laboratoire d'essai des matériaux MPA
Stuttgart



Qualités et formats

- ≡ Longueurs standards de 5 m et 13 m (abouté), longueur maximale de 18 m.
- ≡ D'autres longueurs standards peuvent être livrées par colis sur demande.



Förderung nachhaltiger
Waldwirtschaft
www.pefc.de



Das Zeichen für verantwortungs-
volle Waldwirtschaft
FSC® C019641

Date : 12/2016 - Ce document a été rédigé en allemand et traduit dans plusieurs autres langues. En cas d'inexactitudes ou de divergences, seule la version allemande fait foi. Nous nous réservons le droit de modifier ce document sans préavis et à tout moment.

PFEIFER TIMBER GMBH

Fabrikstraße 54

A-6460 Imst

Tel.: +43 5412 6960 0

Fax: +43 5412 6960 200

info@pfeifergroup.com

Du cœur de l'Europe
DANS LE MONDE ENTIER



- Bois de sciage 
- Panneaux massifs en bois naturel 
- Bois lamellé collé 
- Poutrelles de coffrage 
- Panneaux de coffrage 
- Pellets de bois 
- Briquettes de bois 
- Courant bio 
- Dés à palettes 



Bois de sciage & produits rabotés



Les panneaux massifs en bois naturel



Panneaux et poutrelles de coffrage



Pellets et briquettes



Dés à palettes